



Administration générale de la
FISCALITE

Fiscalité des Entreprises et des Revenus

SPF FINANCES
Centre GE Bruxelles Gestion et Contrôles Spécialisés
Division Contrôle
Cellule Tax Shelter
Bld du Jardin Botanique 50 Bte 3353
1000 BRUXELLES
E-mail : taxshelter@minfin.fed.be

PAR RECOMMANDE

XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX

Voire courrier du Vos références Nos références Annexe(s)
0460.170.770/TS/PB

Attestation Tax Shelter délivrée en vertu de l'art. 194ter, § 7 et § 8 CIR 92

Œuvre audiovisuelle : « XXXXXXXX »

Société de production : La compagnie Cinématographique
Avenue des Villas 28 à 1060 Bruxelles
BE0460.170.770

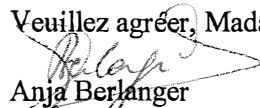
Investisseur : XXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX

Date de la convention-cadre : 24 mai 2016

Montant de l'investissement	Valeur fiscale de l'attestation Tax Shelter	Exonération fiscale définitive
100.000,00 EUR	206.976,74 EUR	356.000,00 EUR

La cellule Tax Shelter vous rappelle qu'elle n'est pas liée par les éléments non examinés du dossier de contrôle et les éléments qui n'auraient pas été soulevés dans le cadre dudit contrôle. De plus, les conclusions relatives au présent dossier de contrôle ne valent que pour l'oeuvre audiovisuel spécifique (« XXXXXXXX »). Par conséquent, il ne peut en aucun cas être déduit de ces conclusions un accord, même tacite, pour d'autres oeuvres audiovisuelles, ni pour l'avenir.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués


Anja Berlangier
Conseiller – Inspecteur principal chef de service
Cellule Tax Shelter

Pour plus d'informations sur votre dossier, veuillez prendre contact avec :

Pierre Bribosia
Centre GE Bruxelles Gestion et Contrôles Spécialisés –
Cellule Tax Shelter
Tél. : 0257 84099
Fax : 0257 95902
E-mail : pierre.bribosia@minfin.fed.be
sur rendez-vous